

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet St-Hubert - Exp.conseil Cent.Contr.	
Solicitation No. - N° de l'invitation 9F030-131009/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 9F030-13-1009	Date 2014-05-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-775-12750	
File No. - N° de dossier MTC-4-37015 (775)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-06-17	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aguilera, Maria Pia	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc775
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3573 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

9F030-131009/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

9F030-13-1009

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

MTC-4-37015

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc775

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION 002:

Enlever les pages suivantes:

- Pages **22 à 24, 29 et 37**

et REMPLACER PAR *les pages ci-joints (PDFs)*

- TOUTES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES -

ÉNONCÉ DE PROJET (CADRE DE RÉFÉRENCE)

Services d'experts-conseils Architecture et Génie

Nom du projet : Projet immobilier RCM
Client : Agence spatiale canadienne (ASC)
Lieu : Centre spatial John H. Chapman,
Siège social de l'Agence spatiale canadienne
6767 Route de l'Aéroport
Longueuil (St-Hubert), Québec
Date : 25 février 2014

1. Énoncé de projet

L'ASC requiert les services d'une firme d'Architectes et d'ingénieurs conseils expérimentés dans le domaine des réaménagements d'espaces d'opération critique présentement occupés. Une expérience en réaménagement de centres de contrôle, d'espaces de bureaux et de soutien est recherchée dont une portion des secteurs à réaménager est en opération 24h par jour, 365 jours par année.

Cette offre de service a pour but de mandater une firme pour réaliser le concept, les plans et devis, la surveillance de chantier et les plans tels que construits de réaménagements d'espaces à bureaux et d'espace à vocation particulière devant accueillir la « Constellation Radarsat Mission» (RCM) ~~ainsi qu'un~~ secteur d'opérations satellitaires et un espace de réunion et de formation réaménagés.

L'architecte est invité à déposer une proposition d'honoraires pour les services professionnels en architecture, mécanique, électricité et structure suivants, sans s'y limiter : relevés, plans préliminaires, plans d'exécution et devis descriptif, documents d'appel d'offres, surveillance des travaux de construction et plans tels que construits.

Les services à rendre sont décrits plus en détails au point 5. À toutes les étapes du projet, l'architecte sera chargé d'assurer la coordination des services avec tous les intervenants. L'expert-conseil devra s'adjoindre les services des sous-experts des spécialités connexes nécessaires pour compléter le présent mandat.

2. Description du projet et contexte des interventions

2.1 Le centre spatial John H. Chapman est un immeuble de 30,000m² construit au début des années 90. Approximativement 50% de l'immeuble abrite des espaces à bureaux, 20% des espaces de laboratoires, 15% des espaces opérationnels et 15% des espaces de services.

- 2.2 Le secteur principal à réaménager englobe le Pavillon 2 – Niveau 2 (P2N2) abritant présentement les opérations de missions satellitaires et des espaces de bureau et de formation pour rélocalisation d'espaces connexes à être libérés avant le projet et réaménagés au besoin dans le cadre de celui-ci.
- 2.3 Les secteurs connexes à réaménager en plus de P2N2 sont identifiés comme les locaux 2C-200, 2B-200, 2A-100, et les locaux de conférence du secteur 1D-100.
- 2.4 Dans leur totalité, les espaces à réaménager représentent environ ~~2-200~~ 2 675 m², dont 30% regroupent le centre de contrôle et la salle de serveurs (2B-205A1), qui doivent être maintenus en opération en tout temps.
- 2.4 Un programme fonctionnel et technique (PFT) a été réalisé par les firmes Cimaise et Rochon experts-conseils, daté le 24 février 2014; il sera distribué (sans les annexes techniques) aux firmes considérant présenter une proposition. Celui-ci sera au cœur de la définition des besoins et formera la base du concept, et ensuite de validation aux étapes futures.
- 2.5 Dans le cadre du projet immobilier RCM, des études ou projets immobiliers en cours à l'agence devront être intégrés aux solutions proposées:
- Étude sur l'éclairage en milieu de travail;
 - Travaux de maintien d'actifs;
 - Travaux de TI de Services partagés Canada;
 - Autre projet s'il y a lieu.
- 2.6 Les interventions auront lieu dans le contexte opérationnel du bâtiment :
- Des contraintes de sécurité devront être prises en considération par les experts-conseils : tout intervenant au projet devra satisfaire au préalable une enquête de sécurité.
 - Les experts-conseils pourront être appelés à fournir certains services la fin de semaine et/ou en dehors des heures normales d'affaires pendant la période de construction.

3. Portée du mandat :

À l'intérieur de chacune des étapes décrites ci-dessous, l'Expert-conseil devra prévoir et planifier des réunions de coordination avec le gestionnaire du projet (GP) immobilier RCM, l'équipe de la gestion immobilière et les Sous-Expert-conseils, s'il y a lieu, sur une base régulière de façon à assurer un avancement progressif, diligent et efficace du projet. Il devra préparer les comptes-rendus et en effectuer la distribution au plus tard deux (2) jours ouvrables après chaque réunion.

L’aspect santé-sécurité doit être une priorité pour toutes les activités planifiées, un programme de sécurité spécifique sera demandé à l’entrepreneur des travaux et un suivi régulier lors de toutes les réunions de coordination sera demandé à l’Expert-conseil.

L’estimation préliminaire budgétaire du coût des travaux de réaménagement et des travaux connexes est établie à ± ~~2,25~~ **2,55** M\$ (taxes en sus). Cette estimation budgétaire du projet devra être validée par les Experts-conseils et révisée à chacune des étapes du projet selon l’avancement.

5. Les services à rendre consistent à:

L’ensemble des services doivent inclure tous les “livrables” des SR suivants :

SR1 – Étape d’études pré conceptuelles / vérification :

- Visiter l’immeuble et le site;
- Analyser les exigences du projet tels que définis au Plan fonctionnel et technique (PFT);
- Analyser les documents existants tels les plans de construction du bâtiment fournis par l’ASC et autres documents;
- (1) rencontre de démarrage et de remise des données;
- (1) rencontre de clarification des exigences;

SR 2 - Étape de conception schématique :

- Confirmer l’exactitude des détails présentés aux plans et devis existants en effectuant les relevés requis et complémentaires des conditions existantes;
- Rédiger un rapport préliminaire bilingue sur la description du projet qui décrit les divers éléments en tenant compte de la problématique du réaménagement par phases en secteur critique occupé 24h/24h ainsi que de la vision de la flexibilité du centre de contrôle futur pour les 20 prochaines années; (1) rencontre pour présenter le rapport au groupe client et réviser au besoin;
- Présenter des options de conception (minimum 2, maximum 3) incluant le phasage des opérations du secteur qui sont viables et qui peuvent être mises en place selon des stratégies techniques acceptables à l’ASC; (1) rencontre de présentation au groupe-client;
- Analyser chacune des solutions en fonction des objectifs, y compris le coût et le calendrier du projet;
- Préparer et présenter une estimation de coûts de catégorie C pour les diverses options de conception;
- Préparer et proposer un échéancier de réalisation du projet.
- Recommander une option pour fins d’élaboration plus poussée avec toute la documentation d’appui et les justifications techniques en adressant expressément la problématique de la construction en secteur occupé;
- Vérifier et assurer la conformité à toutes les lois et tous les règlements, les codes, les normes et les règlements municipaux applicables concernant la conception du projet;
- (1) rencontre de l’équipe au complet à toutes les deux semaines en plus des rencontres indiquées ci-haut; rencontres additionnelles au besoin.

- Tout autre document, règlement, code ou norme applicable dans le cadre du présent projet.

8. Accès au site, au bâtiment et visite des lieux.

La firme retenue devra présenter avant la rencontre de démarrage la liste anticipée de tout le personnel susceptible d'intervenir sur le site.

Toute visite des lieux, à toutes les étapes du projet, devra recevoir l'accord écrit de la part du gestionnaire de projet. Les visites devront être effectuées en accord avec les règlements de l'ASC, notamment que tout visiteur admis soit escorté sur le site de l'ASC.

9. Étapes et échéancier du projet

ASC désire réaliser les travaux de la conception à l'acceptation finale des travaux de juillet 2014 à février 2016. Par contre, il est possible que des délais supplémentaires soient requis pour les diverses étapes d'approbation du projet ou autres éléments imprévus. Certains délais font partie d'une contingence au niveau de l'échéancier. La réalisation du projet sera également tributaire des usagers du secteur et de leurs horaires de travail, des travaux à proximité et de la relocalisation des usagers s'il y a lieu.

Considérant cette information, nous demandons à l'Expert-conseil de présenter sa proposition selon deux étapes-cibles, soient :

- Concept, plans et devis et appel d'offres (construction) 9 mois;
- Réalisation des travaux (phasage et opération continue) 10 mois.

Cet échéancier représente des maximums. L'Expert-conseil est invité à soumettre un échéancier de travail réaliste dont l'objectif est de compléter le projet dans les plus brefs délais. L'échéancier préliminaire de l'ASC indique les dates de fin suivantes:

- Concept et validation ASC ~~12~~ 10 semaines
- Plans et devis, validation ASC ~~16~~ 12 semaines
- ~~Espace sud P2N2 – prêt à être aménagé/occupé – décembre 2014~~
- Appel d'offres – entrepreneur en construction 12 semaines
- Construction 10 mois
- Acceptation finale des travaux ciblée février 2016

Les durées identifiées aux étapes ci-dessus incluent le temps nécessaire à l'ASC pour faire ses revues et émettre ses commentaires ainsi que le temps nécessaire aux Experts-conseils pour intégrer les commentaires de l'ASC aux documents.

11. Documents transmis

Un CD des plans existants requis sera remis à l'Expert-conseil retenu. Celui-ci sera responsable de la vérification des informations qui s'y trouvent, conformément aux indications du SR1.

Les annexes du document PFT (document principal fourni lors de la DDP) seront transmises à la firme retenue

Solicitation No – N° de l'invitation
9F030-131009/A
Client Ref No. – N° de réf. du client
9F030-13-1009

Amd. No. – N° de la modif.
File No. – N° du dossier
MTC-4-37015

Buyer ID – id de l'acheteur
mtc 775

ANNEXE C - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX

DIRECTIVES : Veuillez remplir ce Formulaire de proposition de prix et le présenter dans une **enveloppe distincte scellée** sur laquelle vous aurez dactylographié le nom du proposant, le nom du projet, le numéro de l'invitation de TPSGC et la mention « FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX ». Les propositions de prix ne doivent pas comprendre les taxes applicables.

LES PROPOSANTS NE DOIVENT PAS MODIFIER LE PRÉSENT FORMULAIRE

Nom de projet :

Nom du proposant :

Les éléments suivants feront partie intégrante du processus d'évaluation :

SERVICES REQUIS

Honoraires à pourcentage pour SR1 à SR10 (R1230D (2012-07-16), CG 5 - Modalité de paiement)

Honoraires à pourcentage ferme de

Estimation indicative des coûts des travaux de construction

(catégorie D, excluant les taxes applicables): x ~~2 250 000,00~~ 2 550 000,00\$

Maximum des honoraires à pourcentage pour les Services requis

Les honoraires à pourcentage pour les Services requis tiendront compte de la variabilité du coût estimatif de construction aux diverses étapes d'avancement du projet (se reporter à la formule spécifiée à l'article CG 5.2 Fixation des honoraires à verser pour les services). Les paiements d'honoraires seront effectués conformément aux prescriptions de l'article CG 5.4 Paiements pour les services.

TOTAL DES HONORAIRES POUR LES SERVICES REQUIS